



PROCES-VERBAL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE activité 2017
15 JUIN 2018
PERN
CSAPA LE PEYRY**

L'Assemblée Générale du C.E.I.I.S. s'est tenue à Pern, dans les locaux du CSAPA Le PEYRY le vendredi 15 juin 2018 à 14h.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre, en entrant dans la salle, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Un scrutateur a été nommé. De ses investigations, il apparaît que :

Etaient présentes : 8 personnes

Ont donné pouvoir : 4 personnes

Etaient excusées : 6 personnes

Le quorum qui était de 4 (1/4 des membres actifs à jour de la cotisation 2017 effectivement présents) étant atteint, l'Assemblée Générale, présidée par M. Jean-Louis FRAYSSE, Président, a pu valablement délibérer.

Il est signalé à l'assemblée qu'un document retraçant l'activité de l'Association CEIIS en 2017 et le rapport de gestion 2017 peut être adressé à chaque participant par voie dématérialisée.

En ouverture de séance, M. Jean-Louis FRAYSSE remercie toutes les personnes présentes, excuse les personnes retenues par ailleurs et rappelle l'ordre du jour.

L'ORDRE DU JOUR était le suivant :

- Rapport moral 2017.
- Rapport d'activité de l'exercice 2017.
- Rapport du trésorier relatif à l'exercice 2017.
- Rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017.
- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Quitus aux administrateurs.
- Affectation du résultat de l'exercice 2017.
- Elections.
- Questions diverses.



RAPPORT MORAL

M. Jean-Louis FRAYSSE Président donne lecture de son rapport moral.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE

M. Olivier FRANCOIS Directeur des Services retrace les grands évènements des établissements dans les domaines d'action du CEIIS.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Interventions (cf annexes) de :

- M. Bernard POURCEL Directeur-adjoint du pôle soins des addictions.
 - M. Nicolas CHOTTIN Travailleur social Csapa Pern/Caarud Cahors.
- M. Pierre-Laurent PETIT Directeur-adjoint des pôles inclusion sociale et demande d'asile.
 - Mme Anne-Marie GRES, Monitrice-éducatrice pôle inclusion sociale.
 - M. Géraud BONNET, animateur socio-éducatif pôle demande d'asile.

Certains usagers des différents services ont souhaité assister à cette Assemblée Générale annuelle.

PRESENTATION DES COMPTES

Le Trésorier, présente et commente le bilan et le compte de résultat et donne des explications complémentaires sur les comptes.

Mme Nadine DARDY Expert-comptable présente la proposition d'affectation du résultat 2017 qui s'élève à 266 424,20 €, ainsi que celle des résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs suivant leur instruction.

M. Julien VERNAET Commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels 2017.

Conventions réglementées de l'exercice

Le Commissaire aux comptes donne également lecture de son rapport sur les conventions réglementées (subventions de fonctionnement) qui sont à approuver : ARS = 2 345 575 € / DDCSPP = 2 115 297,32 €.

Le rapport sur les conventions réglementées est approuvé à l'unanimité

Lecture et vote des résolutions : Le Président donne lecture des résolutions et procède au vote.

Première résolution : l'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents et après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux Comptes approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés dans toutes leurs parties.

Elle donne quitus aux administrateurs.

La première résolution est approuvée à l'unanimité

Deuxième résolution : l'Assemblée Générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice de 266 424,20 € tel qu'il lui a été proposé, à savoir :

AFFECTATION DU RESULTAT 2017				
Etablissement	comptes	libellé	Débit	Crédit
CHRS L'AUBERGE	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		32 893,22 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	32 893,22 €	
CSAPA LE PEYRY	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		92 961,55 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	92 961,55 €	
AUTRES FINANCEMENTS	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	5 019,98 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		5 019,98 €
ASSOCIATION	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	61 818,73 €	
	110.000	report à nouveau		61 818,73 €
CADA	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	20 382,41 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		20 382,41 €
ACCUEIL URGENCE	HUDA 120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	33 375,28 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		33 375,28 €
	CAO 120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	292 561,77 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		292 561,77 €
AUTRES MESURES	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	24 911,17 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		24 911,17 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	0,00 €	
	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		0,00 €
LHSS	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		4 990,22 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	4 990,22 €	
CAARUD	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		3 911,05 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	3 911,05 €	
MAISON RELAIS	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		28 667,66 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	28 667,66 €	
A.C.T.	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		8 221,44 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	8 221,44 €	
AFFECTATION GLOBALE DU RESULTAT :				
	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	438 069,34 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		376 250,61 €
	110.000	report à nouveau		61 818,73 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	171 645,14 €	
	129.000	résultat de l'exercice (déficit)		266 424,20 €

La deuxième résolution est approuvée à l'unanimité

Troisième résolution : l'Assemblée Générale ordinaire prend acte de l'affectation des résultats antérieurs sous contrôle des tiers financeurs selon leur instruction à savoir :

AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS

Etablissement	comptes	libellé	Débit	Crédit
CHRS L'AUBERGE	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	16 732,66 €	
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés	725,87 €	
	108.870	compensation des charges d'amortissement		17 458,53 €
	AFFECTATION RESULTAT 2015			
CSAPA LE PEYRY	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	23 330,34 €	
	106.860	réserve de compensation		11 050,32 €
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés		12 280,02 €
	AFFECTATION RESULTAT 2015			
AUTRES FINANCEMENTS	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur		4 863,73 €
	106.860	réserve de compensation	4 863,73 €	
	AFFECTATION RESULTAT 2016			
ASSOCIATION	NEANT			
CADA	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	104 366,69 €	
	108.870	compensation des charges d'amortissement		52 000,00 €
	115.110	excédents affectés à des mesures d'exploitation non recon.		53 316,21 €
	116.200	dépenses non opposables	949,52 €	
	AFFECTATION RESULTAT 2015			
ACCUEIL URGENCE	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	33 341,58 €	
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur		5 352,83 €
	106.860	réserve de compensation		27 988,75 €
	AFFECTATION RESULTAT 2016			
AUTRES MESURES	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	18 338,88 €	
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur		2 699,01 €
	106.860	réserve de compensation		15 639,87 €
	AFFECTATION RESULTAT 2015			
LHSS	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	7 568,26 €	
	106.820	excédents affectés à l'investissement		7 378,58 €
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés		189,68 €
	AFFECTATION RESULTAT 2014			

Etablissement	comptes	libellé	Débit	Crédit
CAARUD				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	221,27 €	
	106.860	réserve de compensation	4 547,33 €	
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés		215,60 €
	110.000	report à nouveau (résultat MILDECA)		4 553,00 €
		AFFECTATION RESULTAT 2014		
CAARUD				
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur		8 889,00 €
	106.860	réserve de compensation	7 825,91 €	
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés	1 063,09 €	
		AFFECTATION RESULTAT 2015		
MAISON RELAIS				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	8 736,17 €	
	106.860	réserve de compensation		8 736,17 €
		AFFECTATION RESULTATS 2016		
ACT				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	58 725,75 €	
	106.820	excédents affectés à l'investissement		49 999,95 €
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés	761,20 €	
	115.110	excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation		9 487,00 €
		AFFECTATION RESULTAT 2015		

La troisième résolution est approuvée à l'unanimité

Intervention de M. Bernard POURCEL
Directeur-adjoint du Pôle Soins des Addictions

Bonjour et merci à tous de vous être déplacés jusqu'ici.

Dans l'histoire du CEIS, la toxicomanie puis l'addiction constituent un fil rouge présent depuis la fondation de l'association.

Au-delà du rapport d'activité, je voudrais évoquer quelques points les plus saillants de notre action, censés illustrer l'esprit qui nous anime.

Si la recette pour guérir d'une addiction était connue et surtout valable pour tout le monde, le travail serait plus simple. Oui, mais voilà, il y a le facteur humain.

Alors, pour prendre en compte les singularités, nous devons toujours et encore revisiter nos représentations, nous laisser guider par l'histoire de l'autre et multiplier les approches, en espérant qu'une parmi les autres sera profitable.

Au départ, d'un esprit plutôt communautaire, puis orienté vers l'insertion, le Peyry a proposé aux personnes accueillies une multitude d'activités jugées bénéfiques.

Aujourd'hui, calé sur son trépied médico-psycho-social, le Peyry continue à diversifier son offre pour que la palette puisse convenir à un maximum de personnes.

Voici quelques orientations déjà prises ou en cours de réalisation :

- Sous l'impulsion du Docteur LALEU, le CSAPA est en train de construire un programme d'éducation thérapeutique du patient avec l'objectif de le faire valider par l'ARS. Ce concept, inspiré du travail développé autour des maladies chroniques (en particulier le diabète), vise à développer les connaissances et les compétences du patient pour la gestion de sa maladie.
- Depuis plusieurs années, le CSAPA expérimente le travail avec des Médiateurs de Santé Pairs (MSP). Ce sont des personnes ayant connu l'addiction qui viennent témoigner de leur rétablissement et dont l'action se situe dans cet entre-deux (personne accueillie-professionnel).

Ce travail a fait l'objet d'une recherche action menée par l'Observatoire Régional de Santé (ORS), ainsi que d'une recherche menée à l'interne.

Par ailleurs, nous participons à un programme sur 3 ans avec des regroupements trimestriels à Paris, visant à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour le travail avec les médiateurs dans le champ de l'addiction ; travail conduit par la Fédération Addiction.

Le CEIS a embauché 4 MSP qui interviennent dans les différents services du CSAPA ou du CAARUD.

- Depuis deux ans, nous explorons des techniques visant à outiller les personnes pour faire face à la pulsion de consommation. Ces techniques sont utilisées ailleurs pour lutter contre les envahissements émotionnels ou le stress. Il s'agit principalement de la cohérence cardiaque ou de la mindfulness.
- Par ailleurs, nous renforçons nos compétences dans la lutte contre le tabagisme qui constitue un problème silencieux de notre société et de très grande ampleur.
- Le service de la Consommation Jeunes Consommateurs (CJC) est en train de développer une plateforme web dont l'objectif est de rendre possible ou de faciliter la prise de contact avec les jeunes. Aujourd'hui, l'ARS nous demande de rendre ce projet accessible à toutes les personnes concernées par l'addiction, mais aussi aux partenaires, pour que ce service soit départemental. Une petite présentation va vous en être faite par Nicolas.
- Quant au CAARUD :
 - o Il vient de mettre en service une unité mobile avec un véhicule aménagé.
 - o Nous sommes en train de nous former et nous équiper pour faire des interventions dans les milieux festifs.
 - o Le CAARUD est en train de prendre en location un petit local dans le centre de Cahors pour y accueillir les consommateurs de manière inconditionnelle. Nous voulons développer notre travail de réduction des risques et d'accompagnement des personnes sans éliminer qui que ce soit par des conditions d'accueil.

Pour terminer, je reprends l'idée du fil rouge que constitue l'addiction au cœur de l'Association CEIS, pour l'extrapoler à l'humanité.

En effet, l'homme se singularise par son goût pour le progrès et l'exploration et sa capacité à résoudre les problèmes qui se présentent à lui.

Aussi loin que l'on puisse voir, l'homme a cherché à l'extérieur de son corps ce qui pourrait lui permettre de prolonger ce que ce même corps lui permettait : c'est par exemple un arc et des flèches pour atteindre l'animal hors de portée de sa main et tous les outils inventés depuis, que ce soient des ordinateurs pour calculer plus vite ou des avions pour se déplacer plus vite. Mais aussi, ce qui de l'extérieur pourrait être bénéfique en le mettant à l'intérieur de son corps. Ex. : des plantes médicinales pour suppléer à un système immunitaire défaillant.

De ce constat, il est facile de glisser vers les usagers de substances psychotropes rendant possibles les contacts avec les défunts chez les chamanes ou tout autre rituel.

On peut donc imaginer que cette propension vers l'homme augmenté est une sorte de constante dans le temps.

Dès lors, il devient illusoire d'imaginer qu'il est possible d'atteindre l'éradication de la présence de toutes les substances qui constituent un attrait et donc une demande.

Tous les systèmes qui sont fondés sur la guerre à une offre, non souhaitables, conduisent à des dérives de la prohibition, mère de la mafia.

Aujourd'hui, je pense que nous devons mettre l'accent autour de la demande.

Il n'y a pas de toxicomane heureux a dit le Docteur Olievenstein dès lors qu'il se débat dans la dépendance pathologique.

Pour toutes ces souffrances que les personnes cherchent à anesthésier avec des produits, pour tous ces espoirs qui naissent à l'occasion de rencontres, nous devons continuer à chercher, à innover, à se dire que rien n'est figé et que l'action peut toujours être pensée autrement.

Et nous trouverons des solutions à chaque fois que les personnes concernées participeront à la construction de nouveaux modèles.

Nous devons avoir le souci d'enrichir notre prestation et mettre un maximum de lisibilité dans notre utilité sociale.

Je tiens enfin à remercier tous ceux qui ont organisé cette journée portes ouvertes et l'assemblée générale ; qu'ils soient salariés ou personnes accueillies.

Intervention de M. Nicolas CHOTTIN
Travailleur Social CSAPA Le PEYRY

Présentation de la plateforme Web départementale appelée ose46.fr

Ce site vise à communiquer sur les addictions avec et sans produits, en direction de tous les publics, de l'entourage et de professionnels.

Il donne des informations, des ressources, des évènementiels, ainsi qu'un échange direct ou indirect (par téléphone, par mail, par chat) à des personnes qui souhaitent pour l'instant rester dans une forme d'anonymat.

De plus, la création d'un site est une première étape, en sachant que pour vivre, il a besoin d'être visible sur les réseaux sociaux et qu'il soit en permanence entretenu au travers de ses contenus. Une communication publicitaire sur support papier (cartes postales, cartes de visite, affiches) sera disponible à la rentrée de septembre 2018.

Enfin, **ose46.fr** peut être aussi un fédérateur de lien avec les partenaires en addictologie et les différents acteurs (Education Nationale, Mission Locale, ...) du département du Lot.

Intervention de Mme Anne-Marie GRES
Educatrice à la Maison Relais

Anne-Marie GRES Educatrice à la Maison Relais fait part, à sa demande, du témoignage d'un usager présent à la Maison Relais depuis juillet 2016.

Il est arrivé au CEIS en 2008. Il a séjourné plusieurs mois entre le centre thérapeutique résidentiel, un appartement thérapeutique, le CHRS, une famille d'accueil et la Maison Relais.

Il envisage maintenant un hébergement autonome.

« Ça met du temps et il faut une réelle volonté. Dans tout mon parcours, malgré mes rechutes, j'ai réussi à me stabiliser et ne plus consommer d'alcool. Il faut avoir la volonté nécessaire et la garder.

Dans chaque dispositif du CEIS, on te donne les outils nécessaires et tu en fais ce que tu veux. Je l'ai tout de suite compris et j'ai vite fait toutes les démarches nécessaires pour m'en sortir.

C'est une belle progression car dans tout ça il y a toujours l'addiction. Ma plus grande peur c'était de replonger. Je ne veux pas décevoir.

J'ai réussi à sortir de l'eau mais ça prend du temps.

Malgré mes échecs et mes rechutes, on m'a toujours soutenu. Pern m'a toujours ouvert la porte. Ça redonne confiance.

La confiance de l'éducateur et son non-jugement est importante.

J'ai pris conscience de l'importance de prendre soin de soi. »

Dans le parcours de F. on voit bien l'importance de tous nos dispositifs, aussi bien dans le soin que dans l'insertion. Il y a donc une vraie complémentarité. Le CEIS a cette force.

On voit bien aussi l'importance du facteur temps : cela prend du temps de se faire confiance, de faire confiance à l'éducateur, de mettre en place un projet ... d'installer la relation, de considérer les chutes et les rechutes ... il ne faut pas perdre espoir autant pour les personnes que pour les éducateurs.

Chacun a un rôle à jouer et notre rôle est de toujours croire que la personne a les capacités pour rebondir positivement. Les médiateurs de santé pairs sont là, ici, pour le démontrer.

Donc, pour revenir au facteur temps, si on n'a pas le temps d'accompagnement suffisant, on perd en qualité. Il faut vraiment réfléchir à cela.

Notre mission première est d'accompagner la personne dans sa globalité, dans son être pour favoriser cet étayage ... si le temps nous est compté, la prise en charge ne peut être optimale.

Ma mission en tant qu'éducatrice n'est pas de « faire du chiffre », elle est simplement d'être au cœur de l'humain.

Merci à tous pour votre présence.

Intervention de M. Géraud BONNET
Animateur socio-éducatif au CADA

M. Géraud BONNET Animateur socio-éducatif au CADA de Cahors présente le déroulement de la Journée Internationale des Réfugiés programmée pour le 20 juin ; journée dédiée aux femmes et aux hommes qui sont contraints de fuir leur pays et qui cherchent une protection.

Le CEIIS et, particulièrement, son service du CADA, fait référence en matière de mise en place de l'accueil des demandeurs d'asile sur le département du Lot depuis mars 2002, à Cahors et à Figeac.

Ce service dispose actuellement de 120 places pour héberger les demandeurs en cours de procédure, sur décision de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et gère également le Centre d'Accueil et d'Orientation de Cahors et de Figeac (C.A.O) comprenant 57 places.

C'est donc tout naturellement que l'association CEIIS sensibilise régulièrement la population Lotoise à la question des réfugiés sur notre territoire.

Le projet

Il s'agit de créer une exposition en 5 parties. Les réalisations seront réparties le long d'un parcours balisé au travers de la ville (petit périmètre) avec 5 points de rencontres relatant par le dessin, (ou autre moyen d'expression à définir), les différentes étapes du parcours de migration. Sur chaque point de rencontre, une ou deux personnes en situation de demande d'asile seront là pour discuter avec les visiteurs.

Cette exposition vivante sera transportable et se veut nomade en direction de public issu de la ruralité. (Pouvant donner lieu à des rencontres entre demandeurs d'asile et population locale au travers du département).

Les objectifs du projet

- Sensibiliser la population Lotoise à la prise en compte du parcours de vie des migrants pour mieux appréhender, accueillir et intégrer les flux de population migrante.
- Permettre aux populations migrantes d'aller à la rencontre d'un territoire et de ses habitants pour échanger et comprendre, avoir des repères culturels et sociologiques de la population autochtone.
- Faire connaître et reconnaître l'association CEIIS et son service du CADA sur le territoire.

Les ateliers

C'est au cours de 2 sessions de 3 ateliers, avec une à deux semaines de réflexion entre les deux sessions, que les œuvres seront confectionnées. Chaque atelier sera accompagné d'un repas convivial.

Chacun des panneaux sera réalisé par les demandeurs d'asile du CADA et du CAO de Cahors avec deux illustrateurs de renom : Aurélie Calmet et Damien Roudeau.

Un Photoreporter de renommée internationale accueilli au CADA de Cahors propose également ses services.

L'exposition :

5 étapes présentées :

- La fuite d'un pays, les origines, topo sur les pays, Pourquoi part-on ? comment décide t'on de partir, que s'est il déclenché ? ...
- Le voyage, la traversée des mers, des montagnes (les chiffres ?), les pays hostiles, les passeurs, les belles rencontres malgré tout...
- L'arrivée au Pays d'Europe, les impressions, la police, les démarches papiers, se nourrir, dormir, les camps.
- La demande d'asile, les places en CADA, CAO, PRADHA, et autres dispositifs, le récit du parcours de vie, les délais, le parcours administratif, l'entretien à l'OFPPA.
- Et après, La réponse, le recours, le refus, les protections.

L'exposition sera une vitrine du CEIIS, via son CADA et des actions qu'il mène auprès et avec les demandeurs d'asile. Elle sera également une source d'information précise pour la population rurale lotoise (et départements limitrophes). Ce travail pourra être dupliqué ou loué à des villages d'importance, en instance d'ouverture ou ayant ouvert des CADA : récemment Souillac, Gourdon, Saint Affrique pour l'Aveyron.

ELECTIONS

L'Association RERTR sera dorénavant représentée au sein du Conseil d'Administration par M. Julien BASTIDE Directeur, en lieu et place de M. Pierre-Laurent PETIT.

Deux candidatures sont annoncées ce jour conformément aux statuts. Il s'agit de Mme Anne LAPORTERIE Attachée parlementaire (Figeac) et de l'Association AMigrants (Cahors) représentée par l'un de ses Co-présidents M. Rémi BASSO ou M. Laurent BAILLY.

Les candidatures sont adoptées à l'unanimité

Pas de questions diverses.

L'Assemblée Générale est levée à 16h

Jean-Louis FRAYSSE, Président



Jean-Claude MIQUEL, Secrétaire

